

SÉANCE DU 31 JANVIER 2020

oooooooooooooooo

Convocation du 21 janvier 2020

Travaux SIEGE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'éclairage public « isolé ».

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et au règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée. Cette participation s'élève à :

- En section d'investissement : 6 666.67 €
- En section de fonctionnement : 0 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :

- Signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au budget de l'exercice, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement, et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement.

Demande de fonds de concours pour les travaux d'investissement budget 2020 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de fonds de concours en investissement a été faite auprès de l'Agglomération Évreux Portes de Normandie pour des travaux importants inscrits sur le budget 2020 de la commune, à savoir :

- Création d'un bâtiment technique ;
- Changement de l'éclairage public en leds (1^{ère} tranche) ;
- Enfouissement des réseaux Route d'Ezy ;
- Mise en conformité « Entrée Mairie + Escalier 1^{er} étage ;
- Rénovation mur d'un bâtiment public ;
- Changement des radiateurs accueil mairie ;
- Ajout de 2 poteaux incendie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité, le Maire à solliciter les subventions et signer les actes et documents afférents.

Mise en place du bureau de vote :

Le Maire et les membres présents ont mis en place le bureau de vote pour les élections municipal du 15 mars 2020.

Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 43.